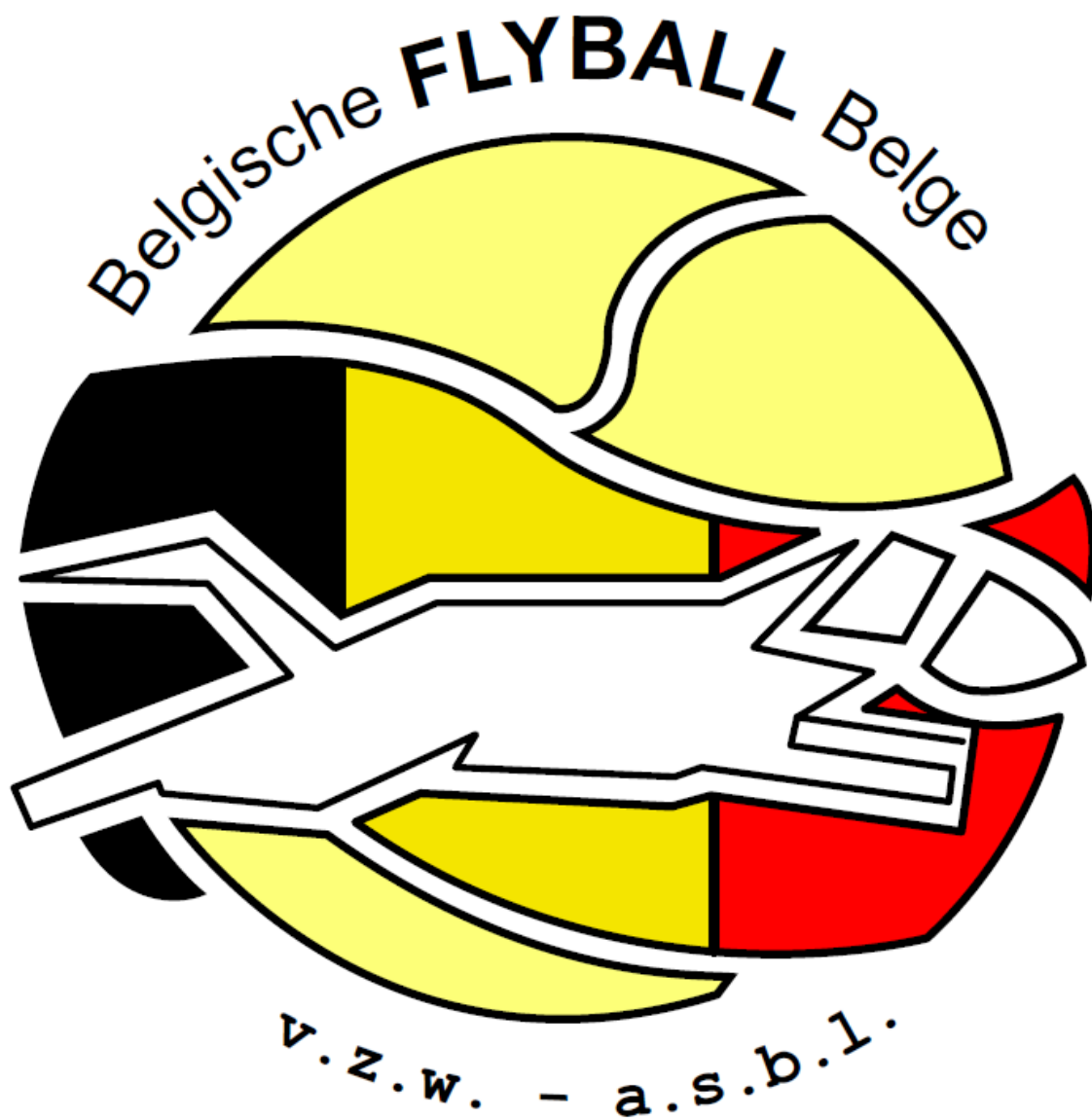


Règlement Officiel 2020



Version française

Inhoudsopgave

1. v.z.w. Belgische Flyball Belge a.s.b.l.	5
1.1 Le but	5
1.2 Le conseil d'Administration	5
1.3 L'assemblée Générale	5
1.4 Le secrétariat du B.F.B	5
1.5 Les membres	5
1.6 Les règles de bonne conduite	6
2. Les compétitions	7
2.1 Les conditions de compétition et l'organisation	7
2.2 Les schémas de compétition	7
2.3 Le Jury	8
2.4 Les Records	8
3. Les Chiens	10
3.1 Conditions	10
a. Les chiens agressifs	10
b. L'état de santé du chien	10
3.2 L'enregistrement des chiens	10
3.3 Les titres de flyball	11
3.4 La hauteur des obstacles	12
a. Mesurage	12
b. La dispense de mesurage	13
4. Equipe/clubs	14
4.1 Composition	14
4.2 L'enregistrement des équipes	14
4.3 Le temps de référence et le temps limite d'une équipe	15
4.4 La liste du classement flyball	15
4.5 Le temps limite et le temps limite net d'une division	15
a. Le temps limite	15
b. Le temps limite net	15
5. Le règlement de compétition	16
5.1 Inscription pour une compétition B.F.B.	16
5.2 La présence de l'équipe avant la course	16
5.3 L'échauffement et l'entraînement	16
5.4 Le déroulement d'une course	17
a. Le départ	17
b. La manche	17
c. La fin	18
5.5 Infractions	18

5.6	Circonstances exceptionnelles	18
a.	Obstacles renversés ou cassés	18
b.	Dysfonctionnement du lanceur	18
c.	Balle dans le lanceur	19
d.	Souillures	19
e.	Balle hors du terrain de flyball	19
f.	L'Attitude du préposé au lanceur	19
g.	Perturbations	19
h.	Sécurité	19
i.	Hauteur d'obstacles minimum	19
j.	Neutralité du jury.....	19
5.7	Dépassement du temps limite/ temps limite net.....	20
a.	temps limite	20
b.	temps limite net.....	20
5.8	Les plaintes.....	20
5.9	Forfait.....	20
6.	L'infrastructure du concours.....	21
6.1	le terrain de flyball.....	21
6.2	La paroi arrière	21
6.3	Les obstacles	21
6.4	Le lanceur.....	21
6.5	Le système de jugement électronique (E.J.S.)	22
6.6	Les balles.....	22
6.7	Contrôle du terrain de flyball.....	22
7.	La Super Coupe.....	23
7.1	Les conditions.....	23
7.2	La liste du classement.....	23
7.3	Les points	23
7.4	Les trophées.....	24
8.	Le Superprestige B.F.B.....	25
8.1	Les conditions.....	25
8.2	Les points	25
8.3	Les trophées.....	25
9.	Le championnat de la Belgique.....	26
9.1	Le but	26
9.2	Le lieu et la date	26
9.3	Les conditions.....	26
9.4	Le concept de la compétition.....	26
9.5	Les trophées.....	27

En cas de contestation suite à une mauvaise interprétation du règlement, la version néerlandaise fera foi.

1. v.z.w. Belgische Flyball Belge a.s.b.l.

1.1 Le but

Le but de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. (B.F.B.) est la promotion et la publicité du flyball. Le conseil d'administration et la direction sont là pour assurer une bonne collaboration et une ambiance sportive, lesquelles sont explicitées dans les règles de jeu et dans le règlement et s'appliquent lors des tournois et des autres activités.

1.2 Le conseil d'Administration

Le conseil d'administration est élu par l'assemblée générale. Les membres électeurs de l'assemblée générale sont les membres du secrétariat du B.F.B.

Le conseil d'administration est constitué d'au moins trois membres élus. Au sein de ce conseil on trouve les fonctions de président, secrétaire et trésorier.

Le conseil d'administration est responsable de la rédaction du règlement ainsi que de la politique à suivre, d'une bonne entente et d'une ambiance sportive, de la discipline, de l'amélioration des règlements et des directives des tournois, de la réception des plaintes, de l'interprétation des règles et de toutes autres activités concernant le flyball.

Le conseil d'administration ne peut apporter de modifications au règlement des concours qu'après consultation et approbation du secrétariat du B.F.B.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par l'assemblée générale et peuvent en tous temps être destitués par elle.

Les membres du conseil d'administration exécutent leur mandat gratuitement.

Les administrateurs sont nommés pour une période de trois ans, mais sont rééligibles.

1.3 L'assemblée Générale

L'assemblée générale est composée de tous les membres actifs et est présidée par le président du conseil d'administration ou par le plus âgé des administrateurs présents.

L'assemblée générale est seule compétente pour pouvoir modifier les statuts, pour nommer ou licencier les administrateurs, pour accepter les comptes et le budget, pour dissoudre volontairement l'association et pour exclure un membre.

L'assemblée générale est valablement convoquée par le conseil d'administration ou par le président chaque fois que le but de l'association l'exige.

L'assemblée générale sera organisée dans le courant du mois de janvier.

1.4 Le secrétariat du B.F.B

Le secrétariat du B.F.B. est composé de 15 membres au maximum.

Tous les membres doivent être au courant de la gestion et du règlement du B.F.B. et jugent et décident en ayant comme but final le bien-être du B.F.B..

Le secrétariat du B.F.B. veillera à ce que le règlement et les directives d'un tournoi de flyball soient appliqués et respectés.

Le secrétariat du B.F.B. donnera assistance et conseils à une nouvelle équipe.

Les membres du secrétariat du B.F.B. sont les ambassadeurs des joueurs du flyball belge.

Un membre du secrétariat du B.F.B. peut demander des comptes à un club organisateur, à une équipe, à un arbitre qui ne respecterait pas le règlement ou la politique du flyball. Il peut exclure une personne d'un tournoi pour non-respect du point 1.6 (les règles de bonne conduite).

1.5 Les membres

Pour devenir membre du secrétariat du B.F.B. il faut être membre de l'a.s.b.l. Belgische Flyball Belge v.z.w. depuis deux années consécutives.

Si le candidat répond à ces conditions, il peut poser sa candidature par écrit ou par message électronique (info@flyball.be) au président du Belgische Flyball Belge.

Sur proposition du conseil d'administration l'assemblée générale peut accepter cette candidature.

Chaque membre peut à tout moment se retirer de l'association. La démission doit être notifiée au conseil d'administration par lettre recommandée ou par communication électronique (info@flyball.be).

Les membres démissionnaires ou exclus et leurs successeurs en droit ne participent pas à la gestion de l'association et ne peuvent donc jamais exiger la restitution ni l'indemnisation des sommes versées ou des apports réalisés.

l'affiliation des membres du Secrétariat du B.F.B. et des nouveaux membres court du premier janvier jusqu'au 31 décembre et doit être renouvelée annuellement au plus tard 1 mois avant le premier concours (reconnu ou organisé en collaboration avec le B.F.B.) de la nouvelle saison .

1.6 Les règles de bonne conduite

Un des objectifs du Flyball Belge est de favoriser une bonne collaboration et une atmosphère sportive pendant les entraînements et les représentations avec les chiens. Cette collaboration et cette sportivité ne seront pas présentées de façon passive mais seront une attitude fondamentale pendant les entraînements et les compétitions. Les participants seront toujours courtois et aimables. En aucun cas, ils ne se montreront agressifs envers leur chien, l'arbitre, un spectateur, un délégué du Flyball Belge, un sponsor, un invité, une équipe invitée, un membre du club organisateur ou un autre participant dans ou en dehors du ring. Autant le participant que le spectateur, l'entraîneur, l'arbitre, l'invité ou le délégué du Flyball Belge représentent le flyball en tant que sport.

Les entraînements et les démonstrations ont lieu de façon à mettre en avant le bien-être du chien et le flyball en tant que sport.

La maltraitance ou une correction corporelle exagérée du chien ne sont pas du meilleur intérêt pour le chien ni pour le sport canin.

Tous les participants ont pris connaissance du règlement et de la politique et s'y tiendront.

Quiconque, aussi bien individuellement qu'en club, qui est en bonne relation avec le Flyball Belge, peut introduire une plainte contre un autre club ou une personne pour une conduite, dans ou en hors du terrain, pouvant nuire aux intérêts du flyball. Une plainte faite pendant une compétition doit l'être d'une manière discrète qui ne discrédite pas le flyball.

2. Les compétitions

2.1 Les conditions de compétition et l'organisation

Seules des compétitions pour amateurs sont autorisées. Des uniformes, de l'équipement et des trophées portant l'identification d'un sponsor ou d'une équipe sont autorisés.

Le B.F.B. publie sur son site un calendrier des concours reprenant les conditions d'inscription.

L'organisateur se soumet au règlement du Flyball Belge.

L'accord du Secrétariat du B.F.B. est exigé pour toutes les demandes particulières,.

L'organisateur ou le B.F.B. confirmera l'inscription de chaque équipe. Toutes les équipes qui participent à un tournoi sont mises au courant de l'heure du début du tournoi, laquelle dépend du nombre d'équipes participantes.

Le nombre minimum d'équipes participantes à un tournoi est fixé à 4 équipes par division. Pendant un tournoi à participation limitée les inscriptions sont classées par date de réception. Au cas où un club aurait inscrit plusieurs équipes, l'inscription de la première équipe sera prise en considération. Si à la date de la clôture des inscriptions toutes les places ne sont pas occupées, la deuxième équipe sera acceptée en fonction de la date de réception du formulaire d'inscription. S'il y a toujours des places libres, une troisième équipe etc., ...

L'organisateur prévoit les trophées et les souvenirs avec ou sans sponsor. Quand le tournoi est joué en plusieurs divisions, il faut prévoir un trophée par division.

L'organisateur paie au B.F.B un prix forfaitaire, déterminé par le Secrétariat du B.F.B., par équipe participante. (prix de location de l'E.J.S. compris).

L'organisateur du tournoi: Il est responsable d'un bon planning, de la gestion et du bon suivi du tournoi. L'organisateur est la personne intermédiaire entre les équipes et le club organisateur.

L'organisateur fournit l'équipement nécessaire. (tente de secrétariat, délimitation des terrains de compétition, tables et chaises, électricité dans le secrétariat et sur les terrains de compétition, etc.) L'organisateur s'assure qu'un tableau est rempli et affiché ou projeté pour que toutes les équipes participantes puissent vérifier leurs résultats. Une liste de tous les chiens mesurés et de leur hauteur d'obstacle est disponible pour inspection au secrétariat de la compétition.

L'organisateur est responsable de la disposition du terrain et du matériel employé. Il prévoit du parking pour les équipes participantes et des toilettes pour les chiens. Il contrôle le public et les supporters ainsi que la propreté du terrain pendant le tournoi.

L'organisateur prévoit au moins une personne par ring qui assistera le secrétariat le jour du concours.

Le Secrétariat du Flyball Belge donne des conseils et/ou des directives aux personnes, aux groupements et aux équipes qui souhaitent organiser des tournois de flyball. Cela signifie: donner des conseils par rapport aux invitations et aux inscriptions, à la composition ou à la forme d'un tournoi. Le secrétariat prévoit les membres du jury et le matériel nécessaire.

Le Secrétariat du B.F.B. établira le schéma de tournoi pour tous les tournois supportés par le B.F.B..

2.2 Les schémas de compétition

Dans une compétition régulière ouverte, les équipes participantes peuvent être composées de chiens de toutes races et / ou de croisés.

Une compétition non régulière ou spéciale est une compétition organisée pour des équipes qui doivent répondre à certains critères par ex. "Équipes de 4 races", "équipes de vétérans" etc.

Un concours pour «équipes de 4 races» est destiné aux équipes composées de chiens de races différentes reconnues par la F.C.I. et / ou comportant 1 chien croisé.

Un tournoi peut être composé d'un Round Robin, d'une simple ou d'une double élimination ou d'une combinaison des 3 à la fois.

Une course (Race) est composée de plusieurs manches (run) Leur nombre sera communiqué aux équipes avant le début du tournoi. Par exemple:

- 1 course = 3 manches

- 1 course = meilleure de 3 (l'équipe qui a gagné 2 manches est la gagnante de la course (Race)).
- 1 course = meilleur de 5 (l'équipe qui a gagné 3 manches est la gagnante de la course (Race)).

Avant le début du tournoi on communique aux équipes la façon dont on cote les équipes pendant le Round Robin: on tiendra compte des points gagnés par manche / course ou du meilleur temps.

2.3 Le Jury

Conditions à remplir pour être un membre du Jury:

- s' être souvent trouvé dans le milieu du flyball;
- avoir au minimum :
 - arbitre : 18 ans;
 - juge de ligne : 16 ans.
- être membre du B.F.B. ;
- avoir terminé avec succès une formation du B.F.B.:
 - Juge de Box: examen écrit;
 - Juge de Ligne: examen écrit et un stage pratique avec une période d'essai jusqu'à nomination;
 - Juge Principal: examen écrit et un stage pratique avec une période d'essai jusqu'à nomination.

La nomination est faite par le secrétariat du B.F.B. Le secrétariat du B.F.B. organisera régulièrement des réunions pour les arbitres, les arbitres principaux et les juges de ligne, et formera éventuellement de nouveaux candidats.

Cinq membres du jury sont nécessaires.

- Les juges aux lanceurs: Deux membres du jury se trouvent à la hauteur du lanceur afin de pouvoir voir le préposé au lanceur sans déranger ni distraire le chien.
- Les juges de ligne: Deux membres du jury se trouvent de chaque côté des 2 pistes de flyball, à la hauteur de la ligne de départ/d'arrivée. Les deux juges de ligne se font face.
- L'arbitre : Le cinquième membre du jury donnera le départ et agira en tant que dirigeant du jeu, il se tient entre les pistes de course dans la zone située entre la ligne de départ / arrivée et les chiens de départ. Un arbitre se placera toujours de façon :
 - à ne pas déranger les chiens qui courent ;
 - à assister les juges de ligne;
 - à aider à déterminer le vainqueur des manches serrées si aucun système de jugement électronique (E.J.S.) n'est utilisé.

La responsabilité fondamentale de chaque juge aux lanceurs et de chaque juge de ligne est d'indiquer les erreurs qui se produisent sur leur piste de flyball désignée.

Le B.F.B. désigne un arbitre en chef compétent pour chaque match du calendrier, qui répond aux normes du Secrétariat belge du Flyball.

Les membres du Jury doivent être aimables et courtois et montrer leur sympathie, mais ils doivent surtout rester impartiaux et fermes. Les membres du jury ont acquis une connaissance approfondie grâce à leurs expériences personnelles.

Le jury est censé connaître le règlement, les règles et les exigences.

Les membres du jury sont responsables à l'égard des concurrents, du club organisateur, mais aussi à l'égard des spectateurs et des sponsors. Un juge se présente en tant qu'arbitre mais aussi en tant que diplomate. Les membres du Jury font en sorte que chaque participant reçoive les mêmes opportunités et que personne ne soit favorisé.

Les membres du Jury ne peuvent pas discuter avec un concurrent mécontent.

2.4 Les Records

Un nouveau record sera homologué:

- Si tous les points du règlement de flyball ont été respectés.
- Si le temps du nouveau record a été enregistré par un chronomètre électronique agréé.
- Si le record a été couru pendant une compétition reconnue par le B.F.B.

Le record B.F.B. est le temps le plus rapide couru par une équipe enregistrée sur la liste du B.F.B.

Au moment où une équipe bat le record belge, l'arbitre vérifiera si toutes les dimensions ont été respectées:

- la hauteur correcte des haies
- la longueur totale de la piste de flyball, à partir de la ligne de départ jusqu'au lanceur.
- Le lanceur ne peut pas être enlevé ni déplacé avant ce mesurage
- l'ajustement du lanceur

Au cas où les contrôles n'ont pas ou ne peuvent pas être exécutés, le temps de record indiqué n'est pas accepté.

3. Les Chiens

3.1 Conditions

a. Les chiens agressifs

Quand un chien présente une conduite agressive à l'égard d'un conducteur ou d'un autre chien, à n'importe quel moment du concours, l'arbitre peut décider d'exclure ce chien et de le faire remplacer par un chien de réserve.

Le degré d'agressivité qui provoque l'exclusion d'un chien est déterminé par l'arbitre

Pour chaque chien exclu pour conduite agressive un formulaire signé par toutes les parties doit être rempli. Ce document est destiné au Secrétariat du Flyball belge.

Le Secrétariat du B.F.B. est compétent pour juger si un chien n'a plus l'autorisation de participer aux tournois de flyball et le signalera au manager de l'équipe.

Cette mesure sera annulée au moment où le manager de l'équipe pourra garantir que cette conduite agressive ne se répètera plus / ne se produira plus.

b. L'état de santé du chien

La participation au concours d'un chien blessé ou se rétablissant d'une opération peut être refusée par l'arbitre. Il a le droit d'inspecter chaque chien à n'importe quel moment.

Les chiennes en chaleur ne peuvent pas concourir.

Les chiens qui portent un bandage afin d'éviter une blessure (par exemple pour protéger l'ergot) ou pour protéger une blessure en voie de guérison sont autorisés après approbation du juge.

L'âge minimum d'un chien est de 15 mois.

Il est interdit aux participants d'utiliser des colliers électroniques et / ou des colliers leurre ou des colliers à pointes sur le terrain. Le terrain de concours = les rings, les endroits accessibles aux spectateurs et les endroits où les chiens se reposent entre les manches. Des halties, des gentle-leaders et autres ne sont pas autorisés dans le ring. Des colliers fixes et ordinaires ou des harnais sont les seuls objets autorisés et obligatoires (= l'équipement) pendant les courses.

Remarque: Il est impossible de vérifier si les chiens des spectateurs qui ne participent pas au concours portent des colliers non-autorisés.

Chaque concurrent est censé mettre les intérêts de son chien en avant.

L'utilisation de produits stimulants est interdite.

3.2 L'enregistrement des chiens

Chaque membre du B.F.B. peut faire enregistrer ses chiens. Le prix de cette opération est compris dans la cotisation que le membre paie au B.F.B.

Les chiens de moins de quinze mois peuvent être enregistrés, mais ne peuvent être mesurés qu'à partir de l'âge de quinze mois. Le passeport du chien doit être présenté pour l'enregistrement.

Les chiens enregistrés reçoivent un numéro. Ce numéro correspond au numéro sur la carte de membre du propriétaire du chien auquel on ajoute un affixe. A pour le premier chien, B pour le deuxième chien, ...

Ce numéro sera utilisé pour pouvoir identifier le chien pendant sa carrière. Ce numéro n'est pas transmissible à un autre chien.

Un chien enregistré ne peut participer qu'avec l'équipe de son maître.

A l'enregistrement les données suivantes sont nécessaires:

- Nom + éventuellement le nom de pédigrée;
- Race;
- Date de naissance;
- Numéro de puce ou de tatouage
- Club dans lequel le chien court;
- La hauteur des obstacles et le mesurage à l'ULNA si le chien a une dispense de mesurage.

3.3 Les titres de flyball

A partir du premier janvier 2000 le B.F.B. attribue des titres de flyball aux chiens enregistrés des membres du B.F.B. Conditions:

- La compétition doit être reconnue par le B.F.B.
- Un E.J.S. agréé est employé.
- Le chien est enregistré auprès du B.F.B.
- La feuille d'affichage est correctement remplie et le numéro d'enregistrement du chien y est mentionné.
- Il est permis qu'un autre conducteur courre avec le chien. Ce conducteur ne doit pas être membre du B.F.B. et le chien peut concourir pour obtenir des titres de flyball.

Si un chien a un certain titre, aucun titre inférieur ne lui sera attribué.

Description des titres / certificats B.F.B.:

- Si une équipe court un temps entre 27.99 sec. et 26.00 sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle obtient le titre de **FLYBALL DOG**.
- Si une équipe court un temps entre 25.99 sec. et 24.00 sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle obtient le titre de **FLYBALL FANATIC**.
- Si une équipe court un temps de 23.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 23**.
- Si une équipe court un temps de 22.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 22**.
- Si une équipe court un temps de 21.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 21**.
- Si une équipe court un temps de 20.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 20**.
- Si une équipe court un temps de 19.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 19**.
- Si une équipe court un temps de 18.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 18**.
- Si une équipe court un temps de 17.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 17**.
- Si une équipe court un temps de 16.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 16**.
- Si une équipe court un temps de 15.XX sec., chaque chien de cette équipe qui court pour la première fois un temps dans cet intervalle devient membre du **CLUB 15**.

Promotion: un chien titré peut être promu de la façon suivante :

- Si dans un intervalle de temps d'au moins 1 an (12 mois) le chien a couru au moins 5 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un **MEMBRE D'OR** de son club des secondes. (ou Flyball Dog Gold / Flyball Fanatic Gold).
- Si dans un intervalle de temps d'au moins 2 ans (24 mois) le chien a couru au moins 10 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un **MEMBRE DE PLATINE** de son club des secondes. (ou Flyball Dog Platina / Flyball Fanatic Platina).
- Si dans un intervalle de temps d'au moins 3 ans (36 mois) le chien a couru au moins 15 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un **MEMBRE DE DIAMANT** de son club des secondes. (ou Flyball Dog diamant / Flyball Fanatic diamant).

- Si dans un intervalle de temps d'au moins 4 ans (48 mois) le chien a couru au moins 20 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog / MASTER Flyball Fanatic).
- Si dans un intervalle de temps d'au moins 5 ans (60 mois) le chien a couru au moins 25 fois un temps - dans une équipe dans laquelle le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un GOLDEN MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog GOLD / MASTER Flyball Fanatic GOLD).
- Si dans un intervalle de temps d'au moins 6 ans (72 mois) le chien a couru au moins 30 fois un temps - dans une équipe ou le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un PLATINUM MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog PLATINA / MASTER Flyball Fanatic PLATINA).
- Si dans un intervalle de temps d'au moins 7 ans (84 mois) le chien a couru au moins 35 fois un temps - dans une équipe ou le chien court effectivement - qui entre en considération pour le titre / club des secondes du chien, le chien deviendra un DIAMANT MASTER de son club des secondes. (ou MASTER Flyball Dog DIAMANT / MASTER Flyball Fanatic DIAMANT).

3.4 La hauteur des obstacles

a. Mesurage

La hauteur des obstacles de l'équipe est déterminée par la hauteur de saut la plus basse de l'un des 4 chiens qui courent (chien participant et non les chiens de réserve).

La hauteur des obstacles d'un chien est déterminée par la mesure à l'ULNA. Cette mesure est effectuée sur les deux pattes avant, la plus petite mesure étant valable. Cette mesure est traduite en hauteur de saut selon le tableau ci-dessous.

ULNA		Hauteur des obstacles
de	jusqu'à et y compris	
0 mm	100 mm	15 cm
100,1 mm	112,5 mm	17,5 cm
112,6 mm	125 mm	20 cm
125,1 mm	137,5 mm	22,5 cm
137,6 mm	150 mm	25 cm
150,1 mm	162,5 mm	27,5 cm
162,6 mm	175 mm	30 cm
175,1 mm		32,5 cm

Les mesures sont effectuées avec une précision de 1/10 mm.

Les mesurages sont effectués par un seul (ou plusieurs) arbitre nommé par le secrétariat du B.F.B .

Un membre du secrétariat du B.F.B. ou un autre arbitre supervise et assiste le mesurage des chiens par l'arbitre.

Un appareil de mesure approuvé doit être utilisé.

L'arbitre mesurera tous les chiens inscrits à la compétition et ayant une hauteur au garrot inférieure à 50cm. Au cas où le temps manque à l'arbitre, Il peut renoncer à la séance de mesurage.

Pendant le mesurage, un chien d'au moins 15 mois, sera présenté par un conducteur. Un chien qui ne peut pas être mesuré suit à son agressivité ou à sa peur excessive doit courir à la hauteur maximum.

Si l'arbitre n'a pas encore de certitude après trois mesurages, la hauteur la plus basse sera prise en considération et à l'avantage du chien.

L'arbitre peut toujours refaire un mesurage, mais il n'y est pas obligé. Si l'arbitre a commis une erreur dans le mesurage, l'équipe ne sera pas sanctionnée, mais l'équipe concernée devra courir les courses restantes du tournoi à la hauteur correcte.

Les mesurages ont lieu en public. Le lieu où les mesurages auront lieu est stipulé par le club organisateur en consultation avec l'arbitre principal.

Les mesurages/les hauteurs doivent être notées et signées par l'arbitre principal qui prend les mesures

b. La dispense de mesurage

Seuls les chiens enregistrés auprès du B.F.B. peuvent obtenir une dispense de mesurage.

Le propriétaire d'un chien peut recevoir le formulaire «Demande d'exemption de mesurage» lors de son premier mesurage, si le chien a 18 mois.

Ce formulaire doit être remis à l'arbitre chargé des mesures ou à son assistant avant le mesurage du chien. L'arbitre indiquera la hauteur de saut, le lieu du tournoi, la date et son nom sur ce formulaire et il le signera (au maximum 10 mesurages).

S'il y a 2 mesurages identiques sur le formulaire de demande, mesurés par deux arbitres différents, qui ne sont pas membres de leur propre club, le propriétaire pourra remettre le formulaire au Secrétariat du B.F.B. pour obtenir une dispense.

Des dispenses accordées ne sont plus contestables.

'La dispense de mesurage' d'un chien expire quand le propriétaire ne fait plus partie des membres du B.F.B.

Si un chien ayant une dispense de mesurage est de nouveau mesuré, la dispense précédente est définitivement annulée.

4. Equipe/clubs

4.1 Composition

Chaque équipe est composée au minimum de quatre chiens et de leurs conducteurs, avec un maximum de six chiens et leurs conducteurs, plus un préposé au lanceur et éventuellement deux aides pour ramasser les balles perdues, pour redresser les obstacles renversés ou pour assister l'équipe à condition qu'ils ne dérangent pas les membres du jury, ni l'autre équipe. Dans aucun cas ils n'aident les chiens ni ne contreviennent au règlement, à l'exception des exceptions pour le préposé au lanceur mentionnées en 5.6c et 5.6f.

Quatre chiens par équipe participent à chaque manche d'une course. Deux chiens de réserve au maximum se tiennent prêts en dehors du terrain. L'équipe peut faire appel aux chiens de réserve si elle le décide ou si un chien blessé doit être remplacé. Les changements se font uniquement à la fin d'une manche.

Chaque chien d'une équipe, les réserves incluses, doit être signalé avant le début du tournoi. La composition d'une équipe (six chiens) reste inchangée pendant toute la durée du tournoi.

Un chien participant ne peut être inscrit que dans une seule équipe et un seul tournoi, sauf quand un tournoi (dont le nombre d'équipes n'est pas limité) est composé d'un tournoi régulier ouvert et d'un tournoi irrégulier ou d'un tournoi spécial. Par conséquent le chien peut participer pour l'équipe X dans le tournoi régulier ouvert et pour l'équipe Y dans le tournoi spécial.

Lorsqu'un membre du B.F.B.a participé à un concours de flyball B.F.B.avec ses chiens, quelle qu'en soit la sorte (démonstration exceptée) au sein d'un club, il ne peut pas participer aux concours suivants dans un autre club et ceci durant trois mois, à compter du jour où le changement de club aura été notifié à l'adresse e-mail info@flyball.be.

Le non-respect de cette règle entraîne l'élimination de l'équipe pour le prix du jour ainsi que la perte des points gagnés pour la Super Cup.

Exception:

- l'équipe d'origine a cessé d'exister;
- l'équipe d'origine donne son accord pour le transfert.

4.2 L'enregistrement des équipes

Les équipes qui participent à une compétition reconnue par le B.F.B. peuvent se faire enregistrer. Les équipes non-enregistrées seront considérées comme des équipes occasionnelles. Ces équipes n'entrent pas en considération pour la Super coupe, les chiens n'entrent pas en considération pour l'obtention des titres B.F.B. Les records éventuels courus par ces équipes ne sont pas homologués par le B.F.B.

Un numéro B.F.B. est attribué à chaque équipe qui se fait enregistrer, éventuellement avec un affixe pour différencier les équipes multiples.

Exemple: Turbodogs 1 = BFB001A & Turbodogs 2 = BFB002B

L'enregistrement est unique. Le prix de l'enregistrement est fixé par le secrétariat du B.F.B. Le prix de l'enregistrement d'une deuxième, troisième, ..., équipe est au maximum un cinquième du prix de l'enregistrement d'une première équipe.

Le nom de l'équipe est lié à trois gestionnaires:

- 1/3 à la résidence de l'équipe (le centre d'éducation canin, le club, ...).
- 1/3 au team manager (personne responsable des contacts avec le B.F.B. et responsable des équipes).
- 1/3 à la majorité des membres B.F.B. de l'équipe (des équipes) en possession d'une deuxième carte de membre B.F.B.

Les 2/3 de cette entité ont droit au nom de l'équipe.

Les noms des équipes enregistrés sont protégés et le B.F.B. refusera d'enregistrer des noms d'équipes déjà utilisés ou ressemblants afin d'éviter toute confusion.

Des contestations au sujet de la propriété du nom d'une équipe seront résolues par le Secrétariat du B.F.B.

4.3 Le temps de référence et le temps limite d'une équipe

Toutes les équipes participantes sont placées dans une division en fonction de la liste de classement qui est conservé au secrétariat du B.F.B.. (= temps de placement.)

Si le temps d'une équipe n'est plus représentatif dans la liste du classement, cette équipe peut donner un temps de référence. Lors de la répartition en divisions cette équipe sera classée selon le temps limite et pas selon le temps de la liste du classement B.F.B.

Une équipe enregistrée avec un temps de classement peut donner un temps de référence plus rapide. Dans ce cas, le temps de référence n'est pas considéré comme temps limite.

Une équipe enregistrée avec un temps de classement peut donner un temps de référence plus lent. Dans ce cas, le temps de référence est considéré comme temps limite individuel.

Une équipe enregistrée n'ayant pas de temps de classement doit donner un temps de référence. Le temps de référence n'est pas considéré comme temps limite.

Une équipe qui n'a pas encore participé à une compétition ne doit pas donner de temps limite et sera classée automatiquement dans la dernière division. Une nouvelle équipe peut donner volontairement un temps limite et sera alors classée dans une division supérieure.

Une équipe non enregistrée n'a pas de temps de classement et doit donner un temps limite individuel.

Une équipe mixte ne comptant que des chiens enregistrés au B.F.B. peut déposer un temps de classement qui ne sera pas un temps limite.

Un temps de référence peut être indiqué lors de l'inscription et ne peut plus être changé après la date de la clôture des inscriptions.

4.4 La liste du classement flyball

La liste du classement est établie au moment où les inscriptions sont clôturées. La date de clôture d'un concours est de 12 jours avant la date du concours, sauf indication contraire explicite.

Le temps du classement d'une équipe est le temps le plus rapide couru pendant une des trois dernières compétitions auxquelles elle a participé. (compétition agréée par le B.F.B.) (pour les concours de la Super Coupe voir 7.2.).

Les temps courus depuis six mois ou plus ne sont plus pris en considération pour le classement.

Seuls les temps enregistrés par un E.J.S. agréé seront pris en considération.

Le secrétariat du B.F.B. est responsable de la tenue de la liste de classement belge et la publiera à temps.

4.5 Le temps limite et le temps limite net d'une division

a. Le temps limite

Sauf pour la division 1 il y a un temps limite par division. Pour les divisions dans lesquelles le temps limite d'équipe / temps du classement le moins élevé est égal ou inférieur à 20 secondes, on applique un temps limite de 0,50 secondes inférieur au temps limite d'équipe / temps du classement le moins élevé. Pour les divisions dans lesquelles le temps limite d'équipe / temps du classement le moins élevé est supérieur à 20 secondes, on applique un temps limite d'une seconde inférieur au temps limite d'équipe / temps du classement.

Un temps limite d'équipe individuel ne s'applique pas en division 1.

L'organisateur notera très clairement le temps limite sur le formulaire de compétition.

b. Le temps limite net

Le temps limite net d'une division est de 0.5 seconde inférieur au temps limite de la division.

Le temps net est le temps qui a été effectivement couru moins le temps de démarrage et des croisements tels qu'enregistrés par l' E.J.S.

5. Le règlement de compétition

Le règlement ne reprend que les principes de base. Ce n'est pas un manuel dans lequel chaque situation possible et imaginable est expliquée. Chaque décision est basée sur l'expérience, l'honnêteté et le bon sens des membres du jury. Mais la sécurité et la santé des chiens et de leurs conducteurs doivent toujours rester au premier plan des préoccupations.

5.1 Inscription pour une compétition B.F.B.

Sur les formulaires d'inscription et sur les formulaires de concours sur lesquels on note le temps sont repris:

- le nom de l'équipe, (et l'adresse de l'équipe avec mail ou n° de téléphone)
- le nom de chaque chien
- la race de chaque chien
- le numéro B.F.B. ou la date de naissance et le numéro de puce ou de tatouage si le chien n'a pas de numéro B.F.B.

Une équipe peut s'inscrire à une compétition en tant qu'équipe de vétérans, le nom de l'équipe doit clairement indiquer qu'il s'agit d'une équipe de chiens plus âgés.

Une équipe vétérans ne peut pas établir de records officiels. Une équipe de vétérans doit être composée exclusivement de chiens enregistrés B.F.B. de membres adhérents B.F.B., la somme des âges de la combinaison de chiens la plus jeune étant d'au moins 32 ans (en années complètes). Une équipe de vétérans peut, à sa discrétion, réduire la hauteur de saut du plus petit chien de 10 cm, mais avec la hauteur de saut minimale comme limite inférieure; Par exemple, la hauteur de saut du plus petit chien est de 27,5 cm, avec ce chien dans l'équipe vétérans, la hauteur de saut peut être de 17,5 cm.

Chaque club doit fournir, pour chaque équipe inscrite, un juge de ligne ou un arbitre. Après inscription des équipes, le responsable envoie, par mail à info@flyball.be, les noms des juges de ligne et des arbitres disponibles et, éventuellement, les équipes à prendre en compte pour la répartition des postes. Parmi les personnes proposées, 50%, (arrondis à l'unité supérieure) ou plus doivent être effectifs, 50 % (arrondis à l'unité inférieure), peuvent être en formation.

Durant ses deux premières années, un nouveau club ne doit pas se conformer à cette règle, il en va de même du club organisateur de la compétition.

Sanction: si le nombre de membres du jury fourni par un club est insuffisant, le résultat super coupe d'une équipe est annulé pour chaque membre du jury manquant, en commençant par l'équipe avec le moins de points, etc.

5.2 La présence de l'équipe avant la course

Si un ou plusieurs membres d'une équipe se présentent au départ avec un retard de plus de 2 minutes (ou le temps limite imposé lors du début du concours) alors que l'autre équipe est prête, l'arbitre peut faire gagner l'équipe présente. L'arbitre est libre d'appliquer cette règle ou non, car elle a uniquement été rédigée afin d'éviter des retards inutiles.

Au début du concours, l'arbitre principal peut imposer aux équipes un temps limite entre les manches consécutives. Le temps limite est normalement de deux minutes, mais il peut être adapté après consultation de l'organisation. Après une manche et à la demande de l'arbitre, on commence l'enregistrement du temps limite. Après l'expiration du délai on commence la prochaine course. Le temps limite peut être uniquement être allongé si un conducteur (qui en même temps juge ou arbitre) officie comme juge / arbitre sur l'autre piste, ou si on doit attendre un officiel.

Dans ce cas, les membres de son équipe veillent à ce que son chien soit déjà présent, préparé et prêt sur la piste en attente. Les membres de l'équipe du conducteur occupé veillent aussi à ce que son chien soit amené sur le ring où le conducteur est en action, pour qu'il puisse changer directement de ring.

5.3 L'échauffement et l'entraînement

Pendant la course, il n'est plus possible de s'exercer sur le ring, à l'exception des épreuves d'essais autorisées pour chaque course. L'arbitre arrête l'entraînement au sifflet. Une fois l'échauffement arrêté, plus aucun chien n'est autorisé à s'entraîner. Il est autorisé de s'entraîner individuellement sur un appareil de flyball ou un obstacle de flyball en dehors du ring (terrain de flyball), à condition que cela ne gêne pas les autres équipes.

Un chien qui s'entraîne dans le ring pendant la compétition, sauf pendant l'échauffement, est disqualifié. Si le chien qui travaille, et qui est donc au-delà de la ligne de départ, est aidé par l'utilisation de matériel ou l'aide directe d'une personne, ceci est clairement considéré comme un entraînement. Hors piste, au-delà de la ligne d'arrivée, il est plus difficile de déterminer ce qui est à considérer ou non comme un entraînement. Dans ce cas, l'arbitre décidera en faisant appel à son expérience, à l'honnêteté et à l'appréciation du jury. Mais ce qui comptera en premier sera toujours la sécurité et la santé des chiens et de leurs conducteurs.

Une fois qu'un chien est disqualifié, il ne peut plus rejouer en compétition lors de ce tournoi. Sauf si l'équipe se déclare "hors compétition". Seuls les chiens mentionnés sur les formulaires de concours peuvent participer à l'échauffement.

Avant chaque course, une équipe peut demander à l'arbitre de faire un essai de départ. Ce n'est pas une obligation. Il n'y a qu'un seul essai de départ autorisé par course et donc, si les deux équipes en font la demande, l'essai de départ se fera en même temps pour les deux chiens. Il n'y a que dans le cas où un ou les deux chiens sont dérangés pendant ce départ à l'essai que l'arbitre peut autoriser un essai supplémentaire. Le départ à l'essai n'est autorisé que pour un seul chien par équipe. Dès que les chiens à l'essai ont passé la ligne d'arrivée, l'arbitre siffle la fin de l'entraînement.

Une équipe peut passer en mode entraînement en se déclarant hors compétition. Un chef d'équipe peut déclarer son équipe hors compétition en informant l'arbitre de la division de ce choix. L'équipe peut continuer à participer aux courses suivantes et utiliser des aides comme bon lui semble. Les aides sont autorisées dans la mesure où l'arbitre les considère comme sûres et utiles et dans la mesure où cela ne gêne pas les autres équipes.

5.4 Le déroulement d'une course

Pendant l'échauffement, l'équipe transmet les chiens effectivement participants au juge de ligne, qui les enregistre.

L'arbitre termine l'échauffement par un coup de sifflet, après quoi les équipes se préparent à commencer la première manche.

a. Le départ

L'arbitre demande que, dans l'ordre, les préposés au lanceur, les juges de ligne et les équipes soient prêts à partir, après quoi il donne un signal au juge de ligne pour démarrer l' E.J.S..

Si aucun système de jugement électronique (E.J.S.) n'est utilisé, l'arbitre en chef donnera le signal de départ en décomptant avec un intervalle de 1 seconde cette cadence se poursuivra tout au long du match.

Le chien peut démarrer en position statique ou en courant

b. La manche

Chaque chien doit prendre les 4 obstacles en ordre consécutif, actionner le mécanisme de l'appareil et revenir en reprenant les 4 obstacles et passer la ligne d'arrivée avec la balle dans la gueule. Ce n'est que quand le premier chien passe la ligne de départ / d'arrivée avec n'importe quelle partie de son corps (en l'air ou au sol) que le deuxième chien peut franchir la ligne de départ / d'arrivée avec n'importe quelle partie de son corps: (en pratique les deux chiens passent la ligne de départ / d'arrivée nez à nez) et ceci continue pour les 4 chiens et ceux qui doivent recourir.

Les 4 chiens doivent effectuer le parcours sauf si l'arbitre arrête celui-ci.

Les juges de ligne donnent un signal quand un chien doit recourir. C'est aux conducteurs des chiens d'observer ce signal et de faire recourir leur chien.

Les chiens qui commettent une infraction de course doivent répéter après le quatrième chien, dans l'ordre où ils ont fait l'erreur.

Les juges aux lanceurs observent le préposé au lanceur, les chiens et aussi le public pour signaler des fautes éventuelles (voir 5.4 et 5.5) et le signalent.

Si nécessaire l'arbitre clôturera la course à l'aide d'un coup de sifflet, cela peut se passer en cas de:

- dérangement, salissure du terrain et en cas d'agression inappropriée du chien ou du participant. L'autre équipe est désignée comme victorieuse.

- situations dangereuses (sauts tombés et gênants, dysfonctionnements extérieurs au ring de compétition, ...).
- Si les deux équipes ont terminé leur manche sans aucune erreur
- Si les deux équipes ne se préparent pas à courir
- Si une équipe a terminé sa manche sans faute et que l'autre équipe ne se prépare pas à recourir

c. La fin

Les juges de ligne décident qui est le vainqueur d'une manche. C'est l'équipe dont les 4 chiens ont réussi leur première manche avec succès qui l'emporte, en tenant compte des règles de temps selon 3.7. La manche se termine lorsque le dernier chien de l'équipe franchit la ligne de départ / arrivée avec n'importe quelle partie du corps (en l'air ou au sol). Une manche peut être gagnée grâce au non-respect des obligations de l'équipe adverse comme indiqué dans le règlement.

Si les juges de ligne ne sont pas unanimes pour désigner le gagnant, l'arbitre décidera après consultation. En cas d'ex-aequo ou de course indécise, la course ne doit pas être rejouée lors d'un Round Robin, mais bien lors d'une élimination simple ou double.

Quand l'organisateur utilise un E.J.S. agréé, étalonné au centième d'une seconde, il y aura un ex-aequo si les temps sont égaux jusqu'à 2 décimales après la virgule.

Les juges de ligne enregistrent les temps, les gagnants et les perdants sur la feuille de pointage ou l'application électronique.

5.5 Infractions

- Faux départ: Quand n'importe quelle partie du chien, du museau, de la patte, en l'air ou au sol passe la ligne de départ / d'arrivée AVANT le signal de départ.
Lors d'un départ électronique, quand n'importe quelle partie du chien (museau, patte) en l'air ou au sol, ou une partie du corps d'un conducteur coupe le rayon.
- Un chien passe la ligne de départ / d'arrivée avant que le chien précédent ait passé la ligne de départ / d'arrivée. – Ces fautes sont indiquées par l'E.J.S. et le juge de ligne / l'arbitre. S'il n'y a pas d'E.J.S. le juge de ligne indiquera la faute.
- des obstacles manqués.
- un chien qui prend la balle sans avoir d'abord actionné l'appareil.
- ne pas porter la balle au-dessus de chaque obstacle dans l'ordre prévu et traverser la ligne de départ / d'arrivée
- Lanceur non armé ou qui ne se déclenche pas
- un conducteur de chien ou un objet lui appartenant franchit la ligne de départ / d'arrivée pendant la manche (sauf pour redresser un obstacle renversé ou pour ramasser une balle perdue)
Remarque: Il est interdit aux membres d'une équipe de passer entre les capteurs de l'E.J.S. Si cela arrive quand même, le chien devra recourir cette manche.

5.6 Circonstances exceptionnelles

a. Obstacles renversés ou cassés

Quand un chien saute une haie renversée, ce n'est pas considéré comme une faute s'il saute la haie comme si elle était encore debout. Un assistant d'équipe ou un accompagnateur peut remettre cette haie droite sans aider ni déranger le chien.

Si l'arbitre estime qu'un obstacle renversé ou cassé empêche les chiens de réaliser un parcours sûr et sans faute, il arrête la course et, après remise en place ou remplacement de l'obstacle, il fera rejouer la course.

b. Dysfonctionnement du lanceur

Le préposé au lanceur signalera le mauvais fonctionnement du lanceur au juge au lanceur en se plaçant devant le lanceur. La manche sera arrêtée. L'arbitre vérifiera l'appareil et si, à son avis, il ne fonctionnait pas correctement, la manche sera rejouée. Si le juge ne trouve aucun signe de mauvais fonctionnement, la manche sera perdue. S'il n'y a pas d'autre appareil disponible ou si l'appareil ne peut pas être réparé directement, cette manche et les suivantes seront considérées comme perdues. Si l'appareil ou l'appareil de réserve tombe en panne pour une deuxième fois pendant la même course cette manche et celles encore à faire sont considérées comme perdues.

c. Balle dans le lanceur

Si la balle retombe dans l'appareil au moment où le chien l'attrape, le préposé au lanceur peut de nouveau actionner le mécanisme sans que le chien ne doive recourir. C'est le seul cas où le préposé peut donner des directives au chien pour qu'il actionne de nouveau l'appareil.

d. Souillures

Quand un chien fait ses besoins sur le terrain, pendant la course, l'équipe perd cette manche. La course commence de l'entrée sur le terrain jusqu'à la fin de la course. Le moment de constatation par l'un des membres du jury détermine quelle manche est perdue.

e. Balle hors du terrain de flyball

Le club organisateur délimitera le terrain de flyball. Si une balle sort du terrain et que le chien va la chercher sans l'intervention d'un tiers, le chien ne devra pas recourir. Si, pour récupérer la balle, le chien est aidé par un spectateur, un conducteur, le préposé au lanceur ou toute autre personne, il devra recourir.

f. L'Attitude du préposé au lanceur

Le préposé au lanceur se tient debout derrière son appareil et ne peut qu'encourager le chien verbalement pour autant que cela ne dérange pas l'autre équipe. Il peut cependant ramasser une balle perdue ou quitter sa place pendant l'échauffement ou entre deux manches pour aller chercher une nouvelle provision de balles. Il reste sur place dans cette position jusqu'à ce que l'arbitre ait donné le résultat de la manche. Si le jury estime que le préposé au lanceur n'a pas respecté ces règles, le chien qui est occupé à courir à ce moment reçoit une faute. Si les membres du Jury estiment que le préposé au lanceur a aidé un chien (sauf dans les cas autorisés) le chien devra recourir.

g. Perturbations

Quand un chien ou un membre d'une équipe dérange l'autre équipe pendant la course, l'équipe dérangeante perdra la manche (les perturbations peuvent se produire sur le terrain de flyball ou à l'endroit où attendent les chiens de réserve).

On parle d'une perturbation quand un chien de l'équipe A gêne le chien de l'équipe B pendant l'accomplissement de son parcours. Si un chien va récupérer une balle perdue sur la piste de l'autre équipe, ce n'est pas obligatoirement considéré comme une perturbation.

Si un facteur extérieur, en dehors du terrain, influence le résultat de cette manche et que cette perturbation n'a rien à voir avec la manche en cours, la manche sera rejouée.

Les membres d'une équipe ne peuvent pas dérange une autre équipe en faisant rebondir des balles ou en installant un lanceur à la fin de la piste. Le jet de n'importe quel objet est interdit (par exemple des balles, des jouets, un frisbee). Les membres de l'équipe veillent à ce que toutes les balles soient ramassées. Pour une première infraction, les membres du jury donnent un avertissement pour une deuxième infraction, l'équipe en cause perdra la manche.

Remarque: siffler après les chiens peut être considéré comme une perturbation. L'utilisation de nourriture dans le ring est interdite.

h. Sécurité

Si selon l'avis de l'arbitre une situation dangereuse se produit pendant une manche, il l'arrêtera et elle sera recourue.

Si pendant le déroulement du tournoi l'état du terrain devient trop dangereux ou trop dur, l'ensemble des arbitres des divisions décidera de la suite du tournoi. En cas de partage des voix, l'arbitre principal décide.

i. Hauteur d'obstacles minimum

Si, pendant la compétition, l'arbitre remarque qu'une équipe ne court pas à leur hauteur d'obstacles minimum permise, cette équipe perdra toutes les courses gagnées à cette hauteur (cela pour le Round robin) ou l'équipe peut être exclue (dans le cas d'une course par élimination).

Si une équipe (éventuellement après rapport du jury) court sciemment à la mauvaise hauteur de saut, elle se déclare hors compétition.

j. Neutralité du jury

Si la balle heurte ou roule près d'un membre du jury, elle est considérée comme étant en jeu.

5.7 Dépassement du temps limite/ temps limite net

Si un dépassement n'est pas immédiatement constaté et que la manche a déjà été courue, l'équipe qui a gagné perdra la manche. Si, du fait de cette règle, il n'y a pas d'équipe gagnante, des manches supplémentaires seront intercalées pour qu'une équipe gagnante puisse être désignée.

a. temps limite

Si le temps d'un tour couru par une équipe est inférieur à son propre temps limite ou au temps limite de division, elle perd la manche et on n'accorde pas de titres. Sur les formulaires de compétition, on note BREAK OUT (BO), L ou un terme équivalent ainsi que le temps, et cela quelle que soit la prestation de l'autre équipe.

Au cas où les deux équipes dépassent leur temps limite en courant une manche / une course, les deux auront perdu et n'obtiendront pas de titres.

Une équipe qui court deux fois plus vite que son temps limite dans un tournoi sera disqualifiée.

Cette règle n'est d'application que pour les courses mesurées avec un E.J.S. officiel.

b. temps limite net

Si le temps net couru par une équipe est inférieur au temps limite net de la division, le juge de ligne en fait la remarque à l'arbitre, et dans ce cas, la course est perdue pour l'équipe. Sur le document de course on inscrira NBO + le temps couru ainsi que L pour perdu.

Dans le cas où les deux équipes courent sous le temps limite net, elles sont toutes deux marquées comme perdantes.

Cette règle n'est d'application que pour les courses mesurées avec un E.J.S. officiel et affichant les temps nets.

5.8 Les plaintes

Toute plainte doit être adressée au Secrétariat du Flyball Belge par écrit (lettre ou mail à info@flyball.be). Le Secrétariat donnera des conseils ou prendra les sanctions nécessaires. Le Secrétariat peut demander des comptes à un individu ou à un groupe.

Chaque plainte par rapport à la hauteur des obstacles devra être verbalisée dans les 30 minutes après la course litigieuse.

5.9 Forfait

Les équipes qui ne se présentent pas à une compétition peuvent être excusées auprès de l'organisateur de la compétition et peuvent être rappelées à l'ordre.

Si une équipe inscrite pour un tournoi n'y participe pas, quel que soit le motif, elle sera obligée de payer le droit d'inscription à l'organisateur.

L'équipe qui gagne par forfait doit quand même jouer les manches nécessaires pour se qualifier ou pour obtenir les points nécessaires dans un Round Robin/speed trial. Si nécessaire, cette équipe jouera sans l'équipe concurrente.

Si une équipe doit déclarer forfait parce que ses équipes "A" et "B" courent dans la même course, l'équipe la mieux classée / la plus rapide courra et l'équipe la plus lente devra déclarer forfaitaire pour la course.

6. L'infrastructure du concours

6.1 le terrain de flyball

Les mesures minimales d'un terrain de flyball comportant deux pistes sont de 45 m de longueur sur 10 m de largeur. Au cas où un tournoi serait organisé sur un sol dur ou sur une moquette (tournoi indoor) qui pourrait causer des brûlures aux pattes des chiens, chaque piste doit être pourvue d'un sol adapté (par exemple des tapis en caoutchouc) sur toute la longueur de la piste. En outre il faut qu'un revêtement caoutchouc supplémentaire d'une largeur de 1,5 m soit prévu des deux côtés de la piste. à partir du dernier obstacle jusqu'à la paroi arrière ainsi que du premier obstacle jusqu'au fond du terrain (= zone de ralentissement).

La longueur d'une piste de flyball est aussi composée d'une zone de ralentissement de 25 m mesurée à partir de la ligne de départ / d'arrivée. S'il n'est pas possible de prévoir cette zone de ralentissement de 25 m l'organisateur peut entrer une requête motivée au secrétariat du B.F.B.. Ce dernier évaluera la situation et transmettra sa décision à l'organisateur.

La distance entre l'avant du lanceur et la paroi arrière n'est jamais inférieure à 2,15 m (7 feet).

La partie arrière de la zone de ralentissement doit être fermée, idéalement par des filets mais, en tout cas, avec un système qui empêchera au maximum les accidents pour les chiens et pour les spectateurs. Avant la compétition, l'arbitre principal vérifiera la sécurité du terrain.

La distance entre la ligne de départ / d'arrivée et le premier obstacle est de 1,83 m (6 feet); de 3,05 m (10 feet) entre chaque obstacle (4 obstacles au total) et de 4,57 m (15 feet) du dernier obstacle jusqu'à l'avant du lanceur.

La distance entre les deux pistes de flyball est au minimum de 4 m et au maximum de 6 m (= 20 feet).

Le club organisateur ou la personne organisatrice prévoit un sol non glissant pour les pistes de flyball ainsi que pour l'emplacement des lanceurs et au niveau de la ligne de départ.

6.2 La paroi arrière

L'équipe / la personne organisatrice ou le B.F.B. prévoit une paroi arrière opaque (au minimum 60 cm de haut) qui sera installée derrière le lanceur afin d'éviter que les balles ratées roulent trop loin hors de la piste.

Elle est installée de façon à ce que la vue des juges de box et des spectateurs ne soit pas gênée. Une paroi identique est placée entre les 2 appareils pour réduire les dérangements. Elle est installée sur la ligne de positionnement du lanceur (4.75 m mesuré à partir du dernier obstacle).

Derrière la paroi, un espace est prévu pour les seaux contenant des balles, les marteaux, les brosses, etc., ...

6.3 Les obstacles

L'équipe organisatrice ou le B.F.B. prévoit dans chaque ring 2 sets de 4 haies identiques. Les autres équipes peuvent éventuellement aider en lui prêtant son équipement.

Les obstacles sont blancs, une couleur et / ou un logo sont autorisés sur les côtés extérieurs des montants. Les lattes sont blanches et parfaitement contiguës. Un logo ou des caractères peuvent être mis à condition qu'un bord blanc de 5 cm reste visible sur le pourtour. Les obstacles ont une largeur intérieure de 60 cm et la hauteur des montants ne dépasse pas 90 cm et n'est pas inférieure à 60 cm.

Le latte de base entre les montants a une hauteur maximale de 12,5 cm mesurée à partir du sol.

La hauteur des obstacles doit être réglable par tranche de 2,5 cm. La hauteur minimum est de 15 cm et la hauteur maximum de 32,5 cm, mesurée à partir du sol.

Hauteurs possibles: 15 - 17,5 - 20 - 22,5 - 25 - 27,5 - 30 - 32,5 cm.

Les lattes sont composées d'une matière flexible (par exemple: de la mousse de plastique) et n'ont pas plus de 12 mm d'épaisseur.

6.4 Le lanceur

Chaque équipe utilise son propre lanceur.

Tous les appareils sont équipés d'un mécanisme avec une pédale mécanique (pas électrique).

Les appareils peuvent être peints aux couleurs d'une équipe.

Quand l'appareil est mis en action, la balle doit pouvoir suivre un trajet libre de 60 cm minimum mesuré de l'endroit où elle est lancée en direction de la ligne de départ / d'arrivée.

La mesure maximale de l'appareil est de 61 cm de large, de 46 cm de hauteur et de 76 cm de profondeur. Cette mesure comprend le mécanisme de lancement mais pas une plate-forme éventuelle dont le préposé a besoin pour maintenir l'appareil en place.

Lors de la construction de l'appareil, il faut toujours tenir compte du confort maximal et de la sécurité du chien. Il faut éviter les arêtes et utiliser un revêtement fonctionnel (caoutchouc, mousse) et des protections appropriées.

Dans la mesure du possible, avant le démarrage du concours, un cadre sur lequel les lanceurs pourront être rapidement fixés sera installé sur chaque piste. Chaque équipe est responsable de la fixation correcte de son lanceur sur ce cadre afin que la longueur de piste réglementaire soit respectée.

6.5 Le système de jugement électronique (E.J.S.)

Un E.J.S. approuvé par le B.F.B. est utilisé pendant la compétition.

Les capteurs entrants sont positionnés sur la ligne de départ / arrivée à une distance de 1,2 m l'un de l'autre.

L'écran et les commandes sont positionnés de façon à ce que le juge de ligne ait une bonne vue de la piste, depuis le juge de boxe jusqu'au lieu de départ des chiens.

Les feux sont placés au centre entre les lignes de course à hauteur de la ligne de départ.

Les tableaux d'affichages des temps sont placés au milieu entre les deux pistes mais derrière les parois arrière.

6.6 Les balles

Chaque équipe prévoit sa propre provision de balles. Il s'agit de balles de tennis ordinaires (n'importe quelle couleur). Elles ne sont pas percées. En fonction de la taille et du confort du chien des balles de type « racket » et d'autres balles sont autorisées. Les balles acceptées doivent fonctionner comme des balles de tennis, c'est à dire rebondir et rouler.

6.7 Contrôle du terrain de flyball

Avant le début du tournoi l'arbitre contrôle le terrain (ring). Il doit répondre aux exigences nécessaires du règlement.

La ligne de départ/arrivée doit être bien visible

L'emplacement des obstacles et leur hauteur, la paroi arrière, les mesures du terrain, l'emplacement des lanceurs sont mesurés pour être sûr qu'ils sont conformes au règlement (une différence de 0,5 cm sur la hauteur des obstacles est minime et acceptable)

Les lanceurs sont contrôlés par le jury (arbitre et assistants) et seront refusés s'ils ne correspondent pas aux exigences du règlement.

7. La Super Coupe

7.1 Les conditions

Le secrétariat du B.F.B. organise une Super Coupe annuelle et désignera deux de ses membres pour le calcul des points et la désignation du champion.

La compétition est une compétition ouverte et régulière, c'est à dire que toutes les équipes enregistrées auprès du B.F.B. peuvent y participer et seront invitées.

Toutes les dates des compétitions qui sont organisées et comptent pour la Super Coupe doivent être remises au Secrétariat du B.F.B. avant le 31 octobre de l'année précédente.

Toutes les règles du règlement sont d'application et un E.J.S. agréé est utilisé.

Les formulaires corrects des compétitions sont utilisés et remplis comme le règlement l'exige (4.1.).

Chaque équipe participante doit avoir la possibilité de jouer (avec E.J.S.) un minimum de:

- 5 courses
- 15 manches

Une version réduite s'applique si :

- Plus de 21 équipes sont inscrites pour un tournoi sur un ring
- Plus de 32 équipes sont inscrites pour un tournoi sur deux rings

Ou si

- la température maximale en début de compétition est supérieure à 25°C.

En cas de version réduite, chaque équipe doit avoir la possibilité de jouer (avec E.J.S.) au minimum

- 4 courses
- 12 manches

7.2 La liste du classement

La liste du classement qui est établie avant un concours ne tient compte que des résultats des concours de la Super Coupe. Les résultats des autres concours du B.F.B. (non-Super Coupe) ne seront pas pris en compte. Les temps BO (break out) seront pris en compte.

Il y a une différence entre un record belge, un record B.F.B. et un record Super Coupe.

Le record Super Coupe est le temps le plus rapide couru à un concours de la Super Coupe.

Un record belge ou un record B.F.B. peut être battu à un concours non-Super Coupe.

7.3 Les points

Avant le début de la saison, qui se déroule du 1er janvier au 31 décembre, le total des points à gagner est stipulé et dépend du nombre d'équipes qui participent (par exemple le nombre d'équipes au début de la saison + 5).

Après chaque compétition ou tournoi on prend la moyenne des 6 meilleurs temps de chaque équipe enregistrée, entièrement constituée de chiens enregistrés auprès du B.F.B. Les temps BO (break out) seront pris en compte.

On fait un classement selon les moyennes calculées. La première équipe enregistrée dans le classement obtiendra le maximum des points (par exemple 20), la deuxième équipe enregistrée en obtiendra 19, etc. Pour les équipes qui n'ont que 5 temps, on prend la moyenne de ces 5 temps et elle sera classée APRES les équipes avec 6 temps. Les équipes avec 4 temps après les équipes avec 5 temps, etc.

Une équipe peut gagner des points de bonification de différentes manières:

- L'amélioration du record de l'équipe: 1 point ou
- L'amélioration du record de la Super Coupe: 2 points ou
- L'amélioration du record de la Super Coupe et l'obtention du titre: 3 points ou

- L'amélioration du record du monde: 10 points.

Les points de bonification ne sont attribués qu'une seule fois par concours.

L'amélioration du temps de classement de l'équipe est un meilleur temps couru en compétition par rapport au temps du classement affiché avant le début de la compétition.

Une nouvelle équipe n'ayant pas encore de temps de classement et ne comprenant que des chiens et des membres dûment enregistrés au B.F.B. ou une équipe jouant pour la première fois avec uniquement des chiens et des membres enregistrés au B.F.B. et n'améliorant pas son temps de classement a droit à un point de bonus.

Le record de la Super Coupe: Le record Super Coupe est connu avant le début du tournoi. Un record Super Coupe peut être battu par plusieurs équipes lors d'un tournoi. Par conséquent plus d'une équipe peut obtenir 2 points mais une seule équipe a droit à 3 points.

Le record du monde est le record du monde connu le jour du concours.

Si à la fin de la saison deux équipes ont un résultat égal, l'équipe ayant le meilleur temps de l'année aura la priorité sur l'autre équipe. Si ces deux équipes ont le meilleur temps, l'équipe qui aura le deuxième meilleur temps de l'année aura la priorité (le deuxième meilleur temps sera couru dans un autre tournoi que le premier), etc.

Le nombre de points dépend du nombre de compétitions par saison. Une équipe n'est pas obligée de participer à toutes les compétitions et peut ne pas faire enregistrer certains résultats. Une équipe n'est pas obligée de participer à un nombre minimum de concours:

Nombre de concours Super Coupe	Nombre de résultats supprimés ...
1-5	1
6-8	2
9-12	3
13-16	4
17 ou plus	12 sont valables

7.4 Les trophées

Le secrétariat du B.F.B.-prévoit les trophées de la Super Coupe

Chaque participant de l'équipe gagnante sera récompensé par un signe distinctif. Le capitaine de l'équipe gagnante fera savoir au Secrétariat du B.F.B. combien d'écussons il aimerait avoir pour son équipe.

Pendant un an l'équipe gagnante gardera le trophée, lequel sera transmis au vainqueur de l'année suivante. Chaque année le nom du vainqueur sera gravé sur le trophée.

8. Le Superprestige B.F.B.

Le Superprestige est organisé par le B.F.B. et sera attribué annuellement. Ce prix peut faire l'objet d'un sponsoring et, de ce fait, le nom du sponsor peut y être mentionné.

8.1 Les conditions

Le concours est une compétition régulière, donc toutes les équipes enregistrées au B.F.B. peuvent y participer et y sont invitées.

Toutes les dates de concours qui sont organisées et comptent pour le Superprestige doivent être déposées au secrétariat du B.F.B. avant le 31 octobre de l'année précédente.

L'ensemble du règlement est de stricte application et un système de jugement électronique (E.J.S.) doit être utilisé.

Tous les résultats ainsi que les originaux des formulaires de compétition sont transmis au secrétariat du B.F.B.

8.2 Les points

Toutes les équipes qui participent à la compétition entrent en jeu pour l'attribution des points.

Les points du Superprestige du B.F.B. sont calculés sur base de la place obtenue dans une division lors des doubles éliminations, multipliée par le nombre d'équipes de la division en question .

Attribution des points

- 1^e place : 5 points x nombre d'équipes dans la division
- 2^e place ; 3 points x nombre d'équipes dans la division
- 3^e place : 1 point x nombre d'équipes de la division

Le gagnant est l'équipe qui, à la fin de l'année, aura totalisé le plus de points lors des compétitions comptant pour le Superprestige du B.F.B..

En cas d'ex-aequo, le nombre de « première place » sera décisif. Si une décision ne peut toujours pas être prise, le nombre de « deuxième place » sera compté et au besoin le nombre de « troisième place ». Si le calcul des points ne permet toujours pas de désigner un gagnant, c'est le dernier tournoi auquel au moins une des équipes concernées a participé qui sera décisif. Le vainqueur sera alors désigné.

8.3 Les trophées

Le Superprestige du B.F.B. est un trophée qui est attribué chaque année par le B.F.B. ainsi qu'un éventuel sponsor.

Ni le lieu de résidence de l'équipe ni les races présentes au sein de l'équipe n'auront d'influence sur l'attribution du prix.

9. Le championnat de la Belgique

9.1 Le but

Clôturer la Super Coupe

Motiver les équipes à participer plus activement à la compétition Super Coupe.

Un événement qui enrichit le flyball.

9.2 Le lieu et la date

Le tournoi aurait lieu après la fin de la saison et avant le début de la saison suivante, de préférence à la fin de la saison de course.

Ce tournoi d'une journée pourra se jouer en intérieur.

9.3 Les conditions

Les seize premières équipes belges classées après la clôture de la dernière Super coupe seront invitées par le B.F.B. à participer au championnat.

Le prix d'inscription est le même que celui d'une compétition régulière.

Pour assurer une participation de seize équipes, les équipes qui n'y participent pas pour des motifs divers sont remplacées par les équipes suivantes dans le classement de la dernière Super Coupe.

9.4 Le concept de la compétition

- a) Le championnat de la Belgique est un tournoi limité et ne compte donc pas pour la Super Coupe.
- b) Les équipes sont réparties en 4 divisions, jouent en Round Robin et sont classées aux points

La répartition des équipes participantes au sein de la division se fait par tirage au sort au début de la compétition.

Chaque division compte une équipe d'un des quatre groupes définis ci-dessous.

- Groupe 1 : les 4 premières équipes déterminées par le classement de la super coupe.
- Groupe 2 : les 4 équipes suivantes déterminées par le classement de la super coupe..
- Groupe 3 : les 4 équipes suivantes déterminées par le classement de la super coupe.
- Groupe 4 : les 4 dernières équipes déterminées par le classement de la super coupe.

Lors du tirage au sort on fait en sorte qu'il n'y ait pas 2 ou plus d'équipes du même club dans la même division.

Dans le round robin, en cas de parité des points pour deux équipes ou plus dans une division, le classement sera basé sur le temps le plus rapide. Si ce temps est égal pour des équipes, le classement se fera sur le 2^e meilleur temps, etc

Ensuite, les doubles éliminations sont jouées en 2 divisions de 8 équipes. La division 2 regroupe les équipes placées de la 9^e à la 16^e place, et la division 1 les équipes de la 2^e à la 8^e place ainsi que le nouveau champion belge de flyball.

Le classement au début des doubles éliminations se fait comme suit :

- Les équipes gagnantes de chaque division se voient attribuer les places de 1 à 4 en division 1 en fonction de leur meilleur temps en round robin. En cas d'égalité de temps, c'est le 2^e meilleur temps qui compte, etc
- Les deuxièmes de chaque division se voient attribuer les places 5 à 8 en division 1 en fonction de leur meilleur temps au RR. En cas d'égalité de temps, c'est le 2^e meilleur temps qui compte, etc
- Les troisièmes de chaque division se voient attribuer les places 1 à 4 dans la division 2 en fonction de leur meilleur temps au RR. En cas d'égalité de temps, c'est le 2^e meilleur temps qui compte, etc
- Les derniers de chaque division se voient attribuer les places de 5 à 8 dans la division 2 en fonction de leur meilleur temps au RR. En cas d'égalité de temps, c'est le 2^e meilleur temps qui compte, etc

Dans le championnat de Belgique il n'y a de temps limite dans aucune division.

c) L'organisation de la compétition est entièrement supportée par le B.F.B.

9.5 Les trophées

L'équipe gagnante reçoit une coupe gravée. Les membres de l'équipe gagnante reçoivent un souvenir gravé.

Les souvenirs pour les autres équipes participantes ont une valeur symbolique.

Pour donner un certain rayonnement au championnat de la Belgique, la presse sera invitée, de la publicité sera faite, une animation en marge du tournoi sera organisée, etc. L'endroit où se passe l'événement sera aussi très important.